

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	Barrier E
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Installation de jauge de déformation.
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire Royaume-Uni RG24 8FW
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Désignation Commerciale	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Barrier E
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun attribué.
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun attribué.
	Mention(s) de Danger	Aucun attribué.
	Conseil(s) de Prudence	Aucun attribué.
	Autres informations	Contient: Le mélange se compose à % d'ingrédients dont les risques ne sont pas connus pour l'environnement aquatique: 40. 40 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.
2.3	Autres dangers	Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- | | | |
|------------|-------------------|----------------|
| 3.1 | Substances | Non applicable |
| 3.2 | Mélanges | |

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Mixed rubber blend	25 - 35	-	-	Aucun attribué	Pas connu.
Kaolin	15 - 25	1332-58-7	310-194-1	Aucun attribué	Non classé
Limestone (carbonate de calcium)	15 - 25	1317-65-3	215-279-6	Aucun attribué	Non classé
Asphalt	5 - 10	64742-93-4	265-196-4	Aucun attribué	Non classé
Distillates (Petroleum), C3-6, Piperylene-Rich, Polymers With Isobutylene	< 10	152698-66-3	-	Aucun attribué	Non classé
Poly Vinyl Chloride	≤ 5	9002-86-2	-	Aucun attribué	Non classé
Polyester	< 5	-	-	Aucun attribué	Pas connu.
Carbon Black	< 5	1333-86-4	215-609-9	Aucun attribué	Non classé
Antimony Trioxide	< 1	1309-64-4	215-175-0	Aucun attribué	Carc. 2; H351

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire boire deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

40 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. En cas d'incendie utiliser du dioxyde de carbone ou un agent sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, Sulfure d'hydrogène, oxydes d'antimoine et oxydes de soufre.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter de respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

- 6.2 **Précautions pour la protection de l'environnement** individuel requis. Voir Rubrique: 8.
Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
- 6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Eviter la production de poussières. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée.
- 6.4 **Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- 7.2 **Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- Température de stockage: Ambiante.
Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles: Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant).
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Installation de jauge de déformation.

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 **Paramètres de contrôle**
8.1.1 **Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Kaolin	1332-58-7	-	10	-	-	INRS (ED 984), aérosol respirable
Carbon Black	1333-86-4	-	3.5	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

- 8.1.2 **Valeur limite biologique** Non fixé.
- 8.1.3 **PNECs et DNELs** Non fixé.
- 8.2 **Contrôles de l'exposition**
8.2.1 **Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
- 8.2.2 **Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)** Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Protection de la peau

Protection des Yeux: Non applicable.

Protection des mains: Eviter un contact prolongé avec la peau. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com



Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée. Si les mesures techniques d'échappement ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, une protection respiratoire est nécessaire.



Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Rouleau de papier noir antiadhésif (Solide).
Odeur	Odeur non.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non applicable.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	1.25 (H ₂ O = 1)
Solubilité(s)	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Rien de connu.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe.
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant).
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Produits de décomposition: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, Sulfure d'hydrogène, oxydes d'antimoine et oxydes de soufre.

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)	
	Toxicité aiguë	
	Ingestion	40 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Inhalation	40 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 (Poussières) > 5.0 mg/l.
	Contact avec la Peau	40 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2	Autres informations	Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Le mélange se compose à % d'ingrédients dont les risques ne sont pas connus pour l'environnement aquatique: 40. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.2	Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont peu biodégradables.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol (solide).
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éviter le rejet dans l'environnement. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
13.2	Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

ADR/RID / IMDG / IATA

14.1	Numéro ONU	Aucun attribué.
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Aucun attribué.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun attribué.
14.4	Groupe d'emballage	Aucun attribué.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin. / Substance dangereuse pour l'environnement
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Substance(s) extrêmement préoccupante	Aucun.
	Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Aucun.
15.1.2	Règlements nationaux	
	Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 1
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Antimony trioxide (CAS# 1309-64-4). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Antimony trioxide (CAS# 1309-64-4), Asphalt (CAS# 64742-93-4) et Carbon black (CAS# 1309-64-4), et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Kaolin (CAS# 1332-58-7), Limestone (carbonate de calcium) (CAS# 1317-65-3) et Polyvinyl chloride (CAS# 9002-86-2).
Classification UE: Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830.

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

Mention(s) de Danger

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Révision: 2.0 Date: 07.09.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Pas d'informations disponibles.